



## Compte Rendu du Comité Technique Ministériel du Mercredi 23 octobre.

### CTM sur le budget, les emplois 2020 et le projet Diadem.

Présence uniquement de la délégation UNSA CFE CGC et de la CFDT.

Les ministres n'étaient pas présents à ce CTM, ce que nous avons dénoncé car cela marque un non-respect des organisations syndicales.

Luc DOUMONT a fait une courte intervention en début de CTM pour relayer l'alerte de l'UFC Que choisir sur la réduction considérable des effectifs de contrôle au sein de la DGCCRF ;

« Le Bureau Européen des Unions de Consommateurs en Europe constate une réduction drastique des effectifs des services de contrôle dans l'Union Européenne qui fragilise la sécurité des aliments.

En France, on a constaté une baisse d'un quart des contrôles dans l'alimentation. Les règles d'hygiène sont de moins en moins respectées dans l'alimentation, la libre circulation des aliments à travers l'UE est mal contrôlée.

En Douane, le transfert des missions fiscales à la DGFIP présente également de nombreux risques en matière de contrôle.

Nous tenons à vous alerter sur les risques que tout cela fait peser sur la sécurité de nos concitoyens. »

La présidente du Comité Technique, Mme Orange Louboutin, a confirmé les chiffres de suppression d'emplois dans nos directions et en administration centrale :

- DGCCRF : - 10 emplois mais aussi des transferts de cadres C
- DGT : - 40 emplois
- DGFIP : - 1653 emplois
- DGDDI (Douane) : - 93 emplois
- INSEE : - 67 emplois
- Administration Centrale : - 50 emplois.

Nous avons demandé des explications sur ces suppressions d'emplois qui restent massives pour des ministères en pleine réorganisation et dont les agents et les cadres ne peuvent plus remplir leurs missions.

Nous avons obtenu quelques précisions et justifications de l'administration notamment sur les suppressions d'emplois à la DGFIP qui constituent 90% des postes supprimés.

La suppression de la TH devrait entraîner à termes 4000 suppressions d'emplois sur les 4 prochaines années.

La suppression du numéraire et le PAS fournissant le reste des gains de productivité.

Pour la Douane, il semble que le TICPE (taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques) restera à Metz et qu'il sera renforcé. Le RTC (renseignement tarifaire contraignant) sera relocalisé à Metz.

Pour l'Administration Centrale, nous n'avons pas eu de précisions sur les services touchés.

Vous trouverez dans notre déclaration liminaire ci-dessous les autres éléments que nous avons mis en avant lors de ce Comité technique sur le budget.

Sur la mise en place de Diadem, le dossier individuel dématérialisé des agents, nous nous sommes abstenus car trop d'éléments restent sans précision et que nous regrettons encore une fois le manque de concertation sur ce dossier.

### Déclaration liminaire de la délégation UNSA CFE-CGC

Madame la Présidente,

Notre présence à cette reconvoction du CTM s'explique plus par notre attachement à la pratique du dialogue social que par notre motivation qui s'effrite de réunion en réunion.

Un CTM sur le budget sans la présence des ministres ou au moins l'un d'entre eux, c'est un manque de considération pour nos organisations syndicales qui continuent de croire que le dialogue social est nécessaire dans cette période de réformes tous azimuts engagées par le gouvernement et qui impactent frontalement nos administrations.

Il est dramatique à cet égard que ne soit considéré que le seul aspect budgétaire et de faire mine d'ignorer l'importance des missions fiscales, des missions économiques et de contrôle, essentielles à la bonne santé de notre pays, et garantes d'un lien indispensable au service public.

Nous devrions travailler sur le cadre et les principes des réformes, sur les accompagnements sociaux, sur la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences. Nous devrions travailler aussi sur la qualité de vie au travail, le temps de travail, l'amélioration du télétravail, etc. ...

Rien ! Tout semble au point mort. Le calendrier social est vide et les quelques dossiers qui sont en discussion restent en suspens sans perspective de décision à moyen terme.

En négligeant les organisations qui acceptent de discuter, de négocier, vous appauvrissez le dialogue social et donnez raison aux organisations syndicales les plus radicales.

Sur le budget et les emplois, nous constatons encore une fois une diminution des moyens et du nombre d'emplois.

Certes, les chiffres annoncés de pertes d'emplois sont moindre que ne le laissaient entendre certaines organisations syndicales. Néanmoins, les 1500 suppressions d'emplois sont de trop.

Et elles pèseront encore plus sur notre incapacité à gérer nos missions au jour le jour. Tous nos services ont la tête sous l'eau et ce ne sont pas les réorganisations « à tout va » qui régleront à terme ce problème, mais bien une adaptation des emplois aux missions.

A la DGFIP, comme à la Douane, comme dans les autres directions, les agents sont fatigués de ces réformes sans fin qui usent leur motivation, leur font perdre le sens et de leurs missions et de leur engagement.

Sont-ils hostiles à toute réforme ? Assurément non ! Mais ils attendent de construire avec l'administration un cadre de réformes qui les respecte et qui respecte leurs valeurs, celles de fonctionnaires chargés de missions de service public.

Ils attendent aussi que leur travail, sans cesse remis en question par les réformes et restructurations de leurs services, donne lieu à une reconnaissance. Or, l'absence de plan de qualification ministériel réduit considérablement leurs espoirs de promotion interne et d'avancement.

Nos fédérations demandent aux ministres de reconsidérer ce sujet et de proposer un plan pluriannuel ambitieux de qualification pour les agents et les cadres des MEF.

Nos fédérations demandent aux ministres de mettre en place un véritable dialogue social qui prenne en considération les demandes des organisations syndicales.

D'autres dossiers sèment de l'incertitude et de fortes inquiétudes chez les agents. Ils doivent être discutés sans délai. Il en est ainsi des projets de délocalisation des services des finances publiques évoqué par Gérald Darmanin.

Le ministre lance des appels à candidature auprès des communes alors même que ces projets de délocalisation, et à fortiori les règles de gestion afférentes, n'ont pas encore été débattus avec les organisations syndicales.

Mme la Présidente, nous ne voulons pas être les faire-valoir d'un ersatz de dialogue social.

Soit il y a une volonté d'améliorer ce dialogue social, soit nous devons, nous aussi, nous questionner à terme sur notre participation.